



**POURQUOI** **COMMENT**

Valoriser ses prairies en Marais mouillé

# CONNAÎTRE LA FLORE DU MARAIS MOUILLÉ



Les prairies suivies dans le cadre de cette étude se situent dans un triangle Niort (à l'Est), Maillezais (au Nord-Ouest) et La-Grève-sur-le-Mignon (au Sud-Ouest). Ce sont des prairies naturelles du marais mouillé poitevin et des terres hautes voisines.

## ■ La FLORE des 40 prairies suivies

Ces prairies sont riches en espèces et diversifiées (jamais avec une flore dominée par quelques espèces particulièrement abondantes). 117 espèces ont été dénombrées, dont la répartition par famille ou catégorie est la suivante : 29 Graminées, 15 Cypéracées-Joncacées, 61 Dicotylédones et 12 Légumineuses.

Ces espèces sont caractéristiques de certains types de milieux ou de pratiques agricoles.



Dactyle aggloméré



Trèfle violet



Pâturin commun



Laïche des rivages

■ Les espèces ne supportant pas la submersion sont dites « mésophiles ». On les trouve sur les terres hautes et les parties les plus hautes des parcelles de marais.

Ce sont, par exemple, le Dactyle, la Gaudinie ou la Fétuque rouge (Graminées), la Pâquerette ou le Gaillet jaune (Dicotylédones), le Trèfle violet, la Vesce commune ou le Lotier corniculé (Légumineuses).

■ D'autres supportent une submersion de 1 à 3 mois et sont dites « mésohygrophiles ». C'est le cas du Chiendent rampant, du Pâturin commun ou du Brome variable (Graminées), de la Laïche distique (Cypéracée) ou du Plantain cornes de cerf (Dicotylédones).

■ Certaines enfin supportent une submersion de 3 à 6 mois, voire plus. Ce sont des espèces « hygrophiles » comme l'Agrostide stolonifère ou la Glycérie flottante (Graminées), la plupart des Laïches et des joncs (Cypéracées/Joncacées), l'Oenanthe fistuleuse ou la Potentille des oies (Dicotylédones).

■ Le Fromental (Graminée) caractérise des parcelles fauchées alors que les Plantains et le Pissenlit (Dicotylédones) indiquent des parcelles pâturées plus ou moins piétinées.

■ Enfin, des espèces ont été semées il y a plus de 20 ou 30 ans et se sont maintenues, voire adaptées à ces milieux. C'est le cas de la Fétuque élevée et du Ray-grass italien (Graminées).

## ■ Les types de prairies

Nous avons distingué 4 types de prairies parmi les 40 parcelles suivies de 2010 à 2013 (voir carte au dos de ce document).

### > Les parcelles mésophiles

Elles sont au nombre de 7, situées sur les terres hautes voisines du marais. Elles comportent de 40 à 80 %\* de végétation mésophile, 20 à 60 % de végétation méso-hygrophile et moins de 20 % de végétation hygrophile. Les Graminées sont dominantes (de 54 à 92 % de la végétation), les Cypéracées quasi absentes (moins de 9 %), les Dicotylédones peuvent être abondantes (de 6 à 37 %) et les légumineuses peuvent atteindre 19 %.

La Fétuque rouge, spontanée, peut y être abondante (jusqu'à 40 %), de même que le Brome (26 %) ou le Dactyle (19 %).

La Fétuque élevée et le Ray-grass anglais peuvent témoigner d'un semis de plus de 20 ans (jusqu'à 24 % de Fétuque et 46 % de Ray-grass), le Fromental peut être abondant sur les parcelles régulièrement fauchées (jusqu'à 20 %).

### > Les parcelles méso-hygrophiles

Elles sont au nombre de 13, situées sur les bordures du marais et surtout dans la partie Est de la zone (Est d'Arçais et de Saint-Hilaire-la-Palud). Elles comportent moins de 30 % de végétation mésophile, moins de 40 % de végétation hygrophile et entre 50 et 80 % de végétation méso-hygrophile.

Les Graminées représentent 50 à 80 % de la végétation, les Cypéracées, moins de 7 % et les Dicotylédones 20 à 35 %. Les légumineuses, généralement autour de 5 à 10 %, peuvent exceptionnellement atteindre 28 %.

Le Brome, la Fétuque élevée, le Pâturin commun, le Chiendent rampant et l'Agrostide stolonifère y sont fréquents et parfois abondants (jusqu'à 66 % pour la Fétuque, 27 % pour le pâturin, 27 % pour le Chiendent, 24 % pour l'Agrostide).

### > Les parcelles hygrophiles

Elles sont au nombre de 18, situées dans les parties basses du marais. Elles comportent moins de 30 % de végétation mésophile, moins de 50 % de végétation méso-hygrophile et de 40 à 90 % de végétation hygrophile.

Les Graminées représentent 10 à 70 % de la végétation, les Cypéracées jusqu'à 36 % et les Dicotylédones 15 à 60 %. Les légumineuses sont en quantité très variable de 0 à 24 %.

C'est le niveau du plus fort développement de l'Agrostide (jusqu'à 30 %) et du Ray-grass italien (jusqu'à 35 %). Cette dernière graminée semée sur les boues de curage s'est très bien adaptée aux conditions hygrophiles. On peut encore y trouver quelques parcelles avec beaucoup de Fétuque élevée (entre 22 et 30 %), témoins d'un semis dans le passé. Les Cypéracées sont surtout représentées par la Laïche hérissée (jusqu'à 31 %) et la Laïche des rives (jusqu'à 30 %). Parmi les Dicotylédones, la Consoude (jusqu'à 12 %), les Renoncules (jusqu'à 15 %), la Reine des prés (jusqu'à 19 %), les Menthes (jusqu'à 20 %) et la Potentille rampante (jusqu'à 30 %), peuvent être abondantes.

### > Les parcelles mixtes

Deux parcelles situées en bordure de marais et à forte déclivité supportent les trois types de végétation (plus ou moins hygrophiles) à proportions égales.



Prairie mésophile



Prairie méso-hygrophile



Prairie hygrophile

\* les pourcentages sont ici exprimés en proportions relatives de biomasse des différents types d'espèces (et non en proportion du nombre des différents types d'espèces).

## ■ Les pratiques et leurs effets

Les pratiques enregistrées (sur 4 ans : 2009-2012) sur les 40 parcelles suivies sont les suivantes :

- fauche exclusive : elle ne concerne que 2 parcelles,
- fauche + pâture : 23 parcelles, chargement cumulé annuel de 14 à 258 UGB/jour,
- pâture exclusif : 12 parcelles, chargement cumulé annuel de 102 à 477 UGB/jour,
- fertilisation : seules 11 parcelles reçoivent une fertilisation azotée, entre 4 et 60 unités d'azote en moyenne sur 4 ans,
- le broyage des refus concerne 21 parcelles et représente 1 à 4 broyages sur 4 ans.

La hausse du chargement entraîne, sur les parcelles suivies, une baisse de l'abondance des espèces comme la Houlque laineuse, le Fromental, le Brome, ou la Flouve odorante, et une augmentation de l'abondance de l'Agrostide stolonifère, du Ray-grass, du Plantain majeur ou de la Laïche hérissée.

Une augmentation de la fertilisation azotée entraîne une augmentation de l'abondance des Graminées et des Légumineuses, et une baisse de l'abondance des Cypéracées et des Dicotylédones.

## ■ Paroles d'éleveur

### À quoi ressemblaient tes prairies avant que tu ne les mettes en état ?

Ce n'était pas des prairies, mais plutôt des bois, un milieu fermé. A part la parcelle de mon père qu'il entretenait avec ses animaux, les 26 autres hectares sont des parcelles que j'ai remises en état. Il a fallu couper le bois et débroussailler. J'ai juste ressemé du Ray Grass sur les parties curées et pour le reste, la flore est revenue de façon naturelle. Il faut tout de même au moins 5 ans pour arriver à une prairie correcte.

### Quelles pratiques conduis-tu pour arriver à la qualité espérée ?

Je fais du pâturage tournant, c'est-à-dire je ne laisse pas mes animaux plus de 10 jours sur la même parcelle. Ensuite, j'essaie de faire systématiquement un broyage des refus. Je trouve que l'herbe repousse mieux après un passage de broyeur. Et si toutefois j'ai beaucoup trop d'herbe, alors je fauche et j'exporte. L'objectif est d'aérer le terrain pour favoriser la pousse. J'entretiens aussi correctement les frênes entourant ma parcelle. Il faut que mes prairies voient la lumière. Le curage des fossés est aussi un élément à prendre en compte. Un fossé bien curé va drainer l'eau et éviter à la parcelle d'être trop humide. J'y passe donc beaucoup de temps, mais la prairie me le rend bien, puisqu'aujourd'hui, j'ai des graminées et du trèfle dans toutes mes prairies.

### Que conseillerais-tu à un éleveur qui souhaiterait remettre des parcelles en état ?

Je ne donnerais pas de conseil en particulier. J'ai opté pour ces pratiques, mais ce ne sont pas peut-être pas les bonnes, elles sont très preneuses en temps. Et puis, je me pose beaucoup de questions sur la viabilité de mon système et notamment sur l'avenir du marais bateau. Je me dis que s'il n'y a pas de volonté politique et publique pour préserver l'élevage sur ce territoire, je crois qu'aucun éleveur ne souhaitera poursuivre le travail que je mène.



Philippe Rimbault

### > La ferme en quelques mots...

Élevage en marais bateau : parcelles accessibles par les voies d'eau seulement

UTH : 1

SAU : 106 ha

Surface de prairies : 26 ha en marais bateau

Assolement : Blé / colza / tournesol / Orge / Sorgho

Nbre de VA : 18

Alimentation : Pâturage / foin de prairie / foin de luzerne / triticale